

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Communication du Collège communal lors du Conseil communal du lundi 26 février 2018

**Contact** : L.Comminette laurence.comminette@liege.be  
**GSM** : 0474/940.149.

Mesdames, Messieurs les journalistes,

### **Vague de froid : Liège étend ses mesures pour assurer l'accueil des personnes sans abris**

L'ensemble des partenaires publics et privés qui viennent en aide aux personnes sans-abris mettent tout en œuvre pour faire face à la vague de froid qui traverse le pays.

Du 15 novembre au 31 mars, le Plan « Grands froids » est activé en Wallonie. A Liège, cela se traduit par l'ouverture d'un abri supplétif de 25 lits à la Caserne Saint-Laurent.

Cet abri vient s'ajouter aux places disponibles à l'Abri de nuit du CPAS, rue sur la Fontaine (23 lits) et à l'abri de nuit « Thermos » (22 lits) qui est ouvert de fin octobre à fin avril.

Pour ces 3 structures, 10 lits supplémentaires peuvent également être activés en cas de températures très basses.

De plus, des maraudes en camionnette sont assurées tous les soirs, par le Dispositif d'Urgence Sociale du CPAS et les éducateurs de rue du Relais social, afin d'informer et de prendre en charge les personnes présentes en rue.

#### **Extension du nombre de lits disponibles**

En période de froid extrême, l'autorité communale prend en plus des mesures particulières pour s'assurer que toute personne qui souhaite dormir au chaud puisse être prise en charge.

C'est dans ce cadre qu'actuellement un abri complémentaire a été ouvert au Parc Astrid. D'une capacité de base de 25 lits, l'offre a été étendue ce week-end à 30 places. Offre qui pourrait encore être augmentée cette semaine.

La nuit de dimanche à lundi, ce sont 126 personnes qui ont été accueillies dans les différentes structures présentes sur le territoire communal.

#### **La gestion de cette situation exceptionnelle implique également une évaluation constante des moyens de personnel mis à disposition pour assurer l'encadrement.**

C'est ici que l'on mesure aussi la qualité de la collaboration qui prévaut entre les services d'aide et d'accueil publics et privés dans le cadre du Relais social du Pays de Liège.

La Croix Rouge assure ainsi le détachement de 2 agents pour les soirées, l'un étant présent jusqu'à minuit, le second venant renforcer l'équipe de l'abri du Parc Astrid.

Face à la situation exceptionnelle à laquelle sont confrontées les personnes sans-abris, la Croix Rouge et l'asbl « Jardin Botanique » ont pour l'instant supprimé leur limite de capacité d'accueil afin d'accueillir tout le monde lors du petit déjeuner (pour le Jardin Botanique) et en journée pour la Croix Rouge.

Au niveau communal, une coordination de soirée a été mise en place au départ du Relais social avec la collaboration du Dispositif d'urgence sociale, ceci afin d'assurer une coordination et un dispatching le plus efficace possible notamment avec et vers les services de police de la Zone.

Ce week-end, un agent des services sociaux communaux et des agents du dispositif « Housing First » ont également été mis en renfort. Cette situation sera prolongée cette semaine tant pour l'encadrement des nuits que pour les débuts de journée.

Tous les partenaires liégeois actifs en cette matière prennent toutes les mesures qui sont prises pour rappeler aux personnes sans-abris les différents services à leur disposition et s'assurer que personne ne soit contraint de passer la nuit dehors contre son gré.

Enfin, le Bourgmestre Willy Demeyer va prendre contact avec la commune d'Etterbeek afin d'analyser l'ordonnance de police qui a été prise ce week-end par le Bourgmestre.



## PLAN GRAND FROID 2017-2018

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	Accueil Botanique La Fontaine Resto du Cœur Thermos (douches)	Abri de jour de Liège Accueil Botanique La Fontaine Resto du Cœur Thermos (douches)	Accueil Botanique La Fontaine Resto du Cœur Thermos (douches)	Abri de jour de Liège Accueil Botanique La Fontaine Resto du Cœur Thermos (douches)	Abri de jour de Liège Accueil Botanique La Fontaine Resto du Cœur Thermos (douches)	Croix Rouge Rue Morinval, 27	Croix Rouge Rue Morinval, 27
APRÈS-MIDI	Croix Rouge	Abri de jour de Liège	La Fontaine	Croix Rouge Abri de jour de Liège	Abri de jour de Liège	Les Lucioles	Thermos
SOIRÉE	Amon Nos Hôtes : repas sandwich Thermos : repas					Thermos	Thermos
NUIT	Abri de nuit de Liège : 23 places + 5 lits d'urgence = 28 lits Thermos : 22 places + 4 lits d'urgence = 26 lits Caserne : 25 places + 5 lits d'urgence = 30 lits + 8 lits urgence en maison d'accueil						
EN RUE	Educateurs de rue de 9h à 22h					Educateurs de rue de 9h à 17h	

CPAS : Urgence sociale 24h sur 24 au 04 221 13 13  
Plan de Cohésion Sociale de la Région Wallonne



### Prévention de la radicalisation violente : La Ville et la Communauté française signent un protocole d'accord

Le Collège propose au Conseil d'adopter le protocole d'accord visant à encourager les complémentarités et les collaborations entre les acteurs actifs dans la prévention, la prise en charge ou le suivi.

Ce protocole est conclu entre la Communauté française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, les communes d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean ainsi que les villes de Charleroi, Liège, Namur et Verviers.

L'objectif est d'assurer des synergies et partenariats dans les domaines de :

- L'information entre les personnels des services concernés ;
- La communication ;
- La mutualisation de l'expertise
- La prise en charge de situation individuelle.

La collaboration de la Ville de Liège s'organise avec les 2 organes spécialisés de la Communauté française à savoir le Centre de Ressources et d'Appui (CREA) qui agit sur la prévention et le Centre d'Aide et de prise en charge de toute personne concernée par les radicalismes et extrémismes violents (CAPREV).

C'est dans le cadre de la coopération avec le CREA que le vendredi 23 février, Liège a accueilli une journée de réflexion consacrée aux réponses à apporter au complotisme. Ce sont ainsi 120 professionnels, dont une moitié de liégeois, qui ont échangé et professionnalisé leurs pratiques.

Dans le cadre de ce protocole, les partenaires locaux mettent à disposition de la Communauté française les informations relatives au fonctionnement de leur service, à leur approche de la prévention et aux activités qui sont organisées et ce afin de partager et mutualiser les expériences. Cet échange d'information étant valable dans les 2 sens.

Ce protocole a également pour objectif de déterminer les principes généraux guidant la collaboration entre les intervenants en matière d'échange d'informations et de bonnes pratiques, de suivi des dossiers ou de mise en œuvre des conditions dans le cadre de mandats reçus en Maisons de Justice.

### **Nouveau règlement de Police relatif à l'organisation de Brocante sur le territoire de la Ville**

Le Collège propose au Conseil d'adopter le nouveau règlement visant à améliorer l'organisation et l'image de marque des Brocantes organisées sur le territoire de la Ville.

Le règlement vise 2 brocantes organisées sur le domaine public :

- la brocante de Saint-Pholien, située Place Jehan-Le-Bel et sur le terre-plein du Boulevard de la Constitution ; un abonnement n'est attribué qu'aux vendeurs détenteurs d'une carte électronique de commerçant ambulant.
- la brocante de Saint-Gilles, située sur le Boulevard Louis Hillier entre le cimetière et le "Centre récréatif et culturel Saint-Gilles" ; pour celle-ci aucun abonnement n'est attribué.

Une même personne physique ou morale ne peut bénéficier que d'un seul emplacement sur une même brocante. Les exposants doivent respecter les marquages des emplacements et ne peuvent pas en modifier la superficie ou les limites.

Au niveau des changements, il sera désormais interdit de vendre tout appareil électrique, électronique et/ou fonctionnant sur batterie et leurs pièces et accessoires.

Pour ce qui concerne la vente de vêtements, ceux-ci devront désormais être présentés sur tringle, sur tables ou dans des boîtes de rangement.

En termes d'organisation, les vendeurs occasionnels seront désormais placés par des agents communaux présents sur place.